



Augmentation générale des salaires !

Les français subissent une inflation qui atteint 6.8% au mois de juillet.

Elle se caractérise selon l'INSEE par une augmentation du prix de l'alimentation de 6.8%, du prix de l'énergie de 28,6%, des loyers +3.6%.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le SMIC a légitimement été réévalué de 124,37€ brut mensuel, passant de 1554.58€ à 1678,95€. Soit une augmentation de 8%.

Et vous, de combien a été augmenté votre salaire ?

Augmentation des prix sur 1 an :

Huile +21.2% Electricité +8.2%

Viande +6.8% Gaz +42.4%

Légumes frais +4.9%

Pain et céréales +7.6%

Gasoil +37.6%

Loyer +3.6%

Produits laitiers +8%

Nous, salariés du groupe VYV ne sommes pas épargnés par cette inflation. En l'absence de véritables augmentations de salaires depuis des années, nous subissons un effondrement de notre pouvoir d'achat !

C'est pourquoi les syndicats CGT, CFE-CGC, Force Ouvrière, CFDT et UNSA demandent l'ouverture immédiate de négociation et revendiquent une augmentation générale des salaires à hauteur de l'inflation soit 6.8% avec un minimum de 200€ net mensuel !

Si comme les milliers de salariés du groupe VYV en grève le 24 mars dernier vous êtes d'accord avec cette revendication.

Si comme les organisations syndicales CGT, CFE-CGC, Force Ouvrière CFDT et UNSA vous estimez que le groupe VYV qui se dit « entrepreneur du mieux vivre » doit prendre ses responsabilités sociales vis-à-vis de ses salariés.

Alors, pour faire aboutir la revendication et préparer le rapport de force, mobilisons-nous tous ensemble :

Signez la pétition !



[illegible]